ESCRIME

Règlement universitaire

Dispositions particulières

Saison 2023-2024

108, avenue de Fontainebleau 94270 LE KREMLIN-BICÊTRE Cedex France
Tél : +33 1 58 68 22 75 – e-mail : federation@sport-u.com – www.sport-u.com

Composition de la commission mixte nationale

Membres FF Escrime

Thérèse SALVADOR (Elue au comité directeur)
Lionel CAMBON (Vice-président de la Commission Nationale d'Arbitrage)
Frank BERTHIER (Direction Technique Nationale)

Membres FF Sport U

Adeline WUILLEME (Université Paris Panthéon Assas)
Michel PAUL (Université Grenoble Alpes)
Philippe REBOT (Directeur national adjoint)

Championnat de France	Dates (Lieu)	Envoi des résultats	Envoi des candidatures d'arbitres
CFU	28 & 29 mars 2024 à Strasbourg (GRAND EST)	Vendredi 23 février 2024	Vendredi 08 mars 2024

108, avenue de Fontainebleau 94270 LE KREMLIN-BICÊTRE Cedex France
Tél : +33 1 58 68 22 75 – e-mail : federation@sport-u.com – www.sport-u.com

CHAMPIONNAT DE FRANCE

1 – DATE ET LIEU DU CHAMPIONNAT DE FRANCE

Les 28 & 29 mars 2024
À Strasbourg

2 – DATE LIMITE DE RETOUR À LA NATIONALE DES RÉSULTATS ET DES DEMANDES DE QUALIFICATIONS EXCEPTIONNELLES

Pour les phases qualificatives, la CMN invite les sites universitaires (académies) dont le nombre de tireurs est insuffisant à mettre en place un championnat de ligue ou interligues. Les propositions de qualifications doivent impérativement faire apparaître la place obtenue au championnat et le nombre de participants - ou d'équipes - par arme (le cas échéant, le classement fédéral). Pour les qualifications exceptionnelles (QE) se reporter aux dispositions spécifiques (chaque commission d'arme FFE dispose de 8 places pour les athlètes de haut niveau).

↳ **Aucun repêchage (qualification exceptionnelle ou autre) après la date de la commission mixte nationale de sélection.**

Le vendredi 23 février 2024
(CMN le mercredi 28 février 2024)
Contact : nguerin@sport-u.com

108, avenue de Fontainebleau 94270 LE KREMLIN-BICÊTRE Cedex France
Tél : +33 1 58 68 22 75 – e-mail : federation@sport-u.com – www.sport-u.com

RÈGLEMENT SPORTIF

FORMULE SPORTIVE

- Epreuves individuelles – Jeudi 28 mars 2024

1 tour de poule, puis élimination directe
Jeunes gens : fleuret - épée – sabre
Jeunes filles : fleuret - épée - sabre

- Epreuves par équipes – Vendredi 29 mars 2024

Le pointage et la confirmation des engagements se feront à l'accueil des épreuves individuelles.

Le rang des équipes sera déterminé par le classement du championnat de France universitaire individuel de la veille.

En cas de blessure, le règlement international sera appliqué par le Directoire Technique.

À chaque arme, les équipes sont composées de 3 tireurs, avec ou sans remplaçant, appartenant tous à la même association sportive. Une équipe ne peut commencer une rencontre que si elle est complète.

Attention : Un tireur ne peut participer qu'à une seule épreuve par équipe lors du CFU.

La formule relais s'applique.
Chaque équipe de 3 tireurs rencontre l'équipe adverse (3 relais de 5 touches ou 3 minutes sauf au sabre non chronométré).
Les matchs de chaque rencontre se déroulent dans l'ordre suivant :

1-4, 2-5, 3-6

En cas de modification de cet ordre, volontaire ou involontaire, toutes les touches portées depuis la modification sont annulées et on reprend le match dans l'ordre correct.
L'ordre des tireurs est fixé par chaque capitaine.

108, avenue de Fontainebleau 94270 LE KREMLIN-BICÊTRE Cedex France
Tél : +33 1 58 68 22 75 – e-mail : federation@sport-u.com – www.sport-u.com

Au cours d'une rencontre, le capitaine peut demander le remplacement d'un tireur par le tireur remplaçant nommément désigné avant le début de la rencontre. Cette substitution ne pourra se faire qu'après la fin d'un relais.
L'annonce du changement d'un équipier, qui doit être notifiée par l'arbitre au capitaine de l'équipe adverse, devra se faire avant le début du relais du tireur remplacé.
Lorsqu'un tireur est obligé de se retirer au cours d'un relais par la suite d'une blessure dûment constatée par le délégué médical de l'organisation, son capitaine d'équipe peut demander l'entrée du remplaçant pour continuer la rencontre au point où l'équipier blessé l'a abandonnée, même au cours d'un relais commencé.
Si un tireur et le remplaçant éventuel sont contraints à l'abandon ou si un tireur est exclu, l'équipe a perdu la rencontre.

Les rencontres se déroulent sous forme de relais de 15 touches : tour de poule (de 4 ou 5 équipes) puis tableau d'élimination directe ; à l'issue du 1er tour de tableau, les vainqueurs tirent dans le tableau A, les perdants tirent dans le tableau B.

Le classement d'entrée des équipes pour le tour de poule s'effectue en fonction des résultats de l'épreuve individuelle pour les 3 meilleurs tireurs de l'équipe. Si l'un des 3 meilleurs tireurs n'a pas été classé dans l'épreuve individuelle son nombre de points équivaut à N+1 (N étant le nombre de tireurs présents au cours de l'épreuve individuelle). L'équipe ayant le moins de points est la mieux classée.

La CMN se réserve le droit de modifier les formules par équipes en fonction du nombre d'équipes présentes lors du CFU.

- Le matériel devra correspondre aux normes définies par la FFE et être en très bon état (tenue : 350 newtons, cuirasse obligatoire : 800 newtons).
- Application du règlement FFE :
https://www.escrime-ffe.fr/fr/vie-sportive/competitions-resultats/reglement-sportif.html

108, avenue de Fontainebleau 94270 LE KREMLIN-BICÊTRE Cedex France
Tél : +33 1 58 68 22 75 – e-mail : federation@sport-u.com – www.sport-u.com

ARBITRAGE ET FORMATION

ARBITRAGE : L'A.S. qui engage une ou plusieurs équipe(s) dans une arme en championnat de France universitaire doit fournir obligatoirement un arbitre non-tireur spécialisé dans cette arme, et ce, pour les deux journées de compétition. Il doit être au minimum de niveau régional FFE ou national universitaire (en formation).
Fiche AS à remplir et à envoyer à nguerin@sport-u.com et lionel.cambon3169@gmail.com pour le 08 mars 2024
À défaut, la ou les équipes ne pourront prendre part à la compétition.
Pour chaque arbitre, l'A.S. prendra en charge le déplacement et l'hébergement, la Ligue Régionale du Sport U organisatrice la restauration et l'indemnisation au tarif fédéral (arbitre international 80€/jour ; arbitre national : 70 €/jour ; arbitre régional 45 €/jour ; arbitre départemental : 30 €/jour).

FORMATION : La FF Sport U met en place une formation « arbitre national universitaire » pendant le championnat de France avec passage d'un QCM, évaluation pratique, validation et remise officielle des diplômes.
Le diplôme d'arbitre national FFSU donne tout ou partie de l'équivalence arbitre régional FFE. Les étudiants intéressés se manifesteront avant le CFU auprès de la commission d'arbitrage de leur ligue de façon à coordonner le parcours de formation.

Règlement disciplinaire : se référer au chapitre règlement intérieur.

PROGRAMME INTERNATIONAL

FISU : Aucune compétition internationale en 2024.
Prochains jeux mondiaux universitaires en juillet 2025 en Allemagne.

108, avenue de Fontainebleau 94270 LE KREMLIN-BICÊTRE Cedex France
Tél : +33 1 58 68 22 75 – e-mail : federation@sport-u.com – www.sport-u.com

CONTACTS

FÉDÉRATION FRANÇAISE DU SPORT UNIVERSITAIRE
108 avenue de Fontainebleau – 94270 LE KREMLIN-BICÊTRE
federation@sport-u.com
www.sport-u.com

Directeur national adjoint – Philippe REBOT
prebot@sport-u.com / 06 23 06 17 24

Assistant pôle sport – Nicolas GUÉRIN
nguerin@sport-u.com / 01 58 68 22 90